

QUI EST TOTAL QUADRAN ? EN QUELQUES CHIFFRES, C'EST :



ÉOLIEN
524 MW
63 parcs



SOLAIRE
367 MW
224 centrales



HYDRO
14 MW
12 centrales



BIOGAZ
12 MW
10 unités

Aujourd'hui, TOTAL Quadran exploite environ 309 sites de production d'énergies renouvelables qui permettent de produire 1765 GWh d'électricité renouvelable par an. Cela représente l'équivalent de la consommation annuelle de près d'un million de personnes et donc une économie de près de

560 000 tonnes d'émissions de CO₂ chaque année. La société TOTAL QUADRAN développe des projets éoliens à toutes les étapes : depuis l'identification du site, au démantèlement en passant par le développement, la construction et l'exploitation.

À VOTRE ÉCOUTE

Dans l'idée de construire un projet cohérent et adapté au territoire, l'équipe de TOTAL Quadran souhaite travailler en toute transparence et de concert avec les élus et habitants concernés. Pour l'accompagner dans cette démarche

d'information et de concertation, elle a fait appel à l'agence Tact. Dans ce cadre, des échanges réguliers continueront à être maintenus entre les élus de Cortrat et Florian Vaillier, chef de projet tout au long du développement.

S'INFORMER ET PARTICIPER, COMMENT ÇA MARCHE ?

► LES ATELIERS CITOYENS

Un espace d'échanges ouvert à tous pour approfondir sa compréhension du projet, contribuer à définir les mesures d'accompagnement et rédiger la charte d'engagement.

Lors de ces différentes rencontres en direct avec l'équipe projet, les participants pourront faire part de leurs interrogations ou remarques sur le projet. Ils pourront également faire des suggestions sur les mesures d'accompagnement et compensatoires qui pourront être mises en œuvre autour de ce projet. Ils participeront également à la rédaction du document qui recensera les engagements que prendra TOTAL Quadran pour toute la durée de vie du parc (construction, exploitant et démantèlement).

Malgré la situation sanitaire, nous estimons que le dialogue ne doit pas être rompu pour autant. Ainsi, nous espérons pouvoir organiser prochainement ces rencontres dans le respect des gestes barrières et mesures de distanciation sociale édictées par le gouvernement.

► LE SITE INTERNET

Une information accessible en continu.

Retrouvez plus d'information ainsi que toutes les actualités du projet sur le site internet dédié au projet : www.energiesdugatinais.fr

Un formulaire de contact vous permet de nous contacter dès que vous le souhaitez.

► LA NEWSLETTER

Un canal pour recevoir toutes les actualités du projet et connaître les prochaines étapes, directement dans votre boîte mail.

Pour participer ou s'inscrire à la newsletter, merci de nous renvoyer le questionnaire joint à ce document en nous laissant vos coordonnées. Vous pouvez également le remplir sur le site internet du projet. Vos retours seront précieux pour configurer ces ateliers en fonction de vos attentes.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ?

Écrivez-nous à contact@energiesdugatinais.fr, nous vous répondrons dans les plus brefs délais.

06 33 15 50 47 : Juliette Fournil en charge de l'information et de la concertation autour de ce projet (Agence Tact)

02 30 32 09 33 : Florian Vaillier, chef du projet Énergie du Gatinais (Total Quadran)



MADAME, MONSIEUR,

Depuis fin 2018, la société **TOTAL Quadran** étudie la possibilité de développer un projet de parc éolien sur le territoire de la commune de Cortrat. Fort du soutien des élus sur ce projet, les expertises environnementales et techniques nécessaires ont pu débuter en ce début d'année 2020 et un mât de mesure a été installé par la société.

Ce n'est qu'à l'issue de ces études que les caractéristiques finales du projet pourront être définies (nombre, taille, puissance et emplacement des éoliennes...).

Néanmoins, en amont de ces temps forts, et parce que nous avons la volonté d'associer l'ensemble des acteurs du territoire au développement de ce projet, nous avons à cœur de vous présenter les premiers

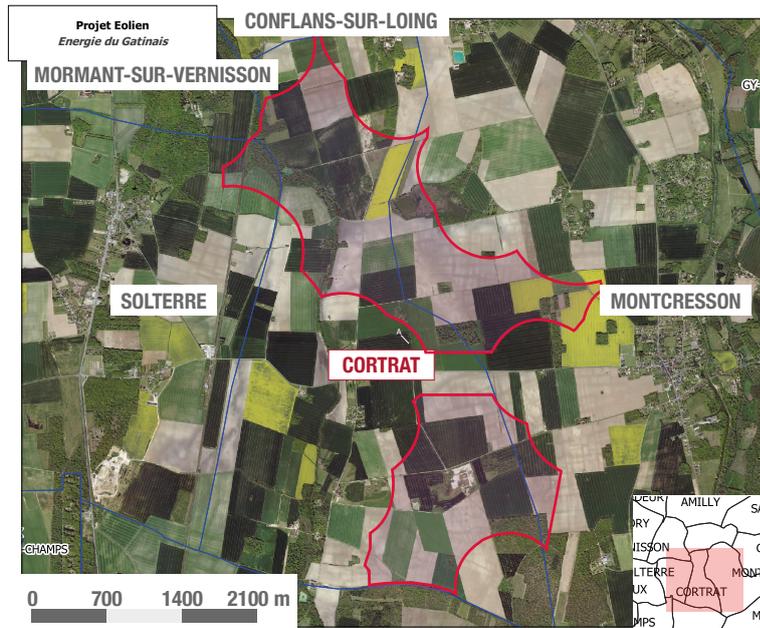
contours du projet éolien Énergie du Gâtinais ainsi que les engagements pris par Total Quadran pour en faire un projet respectueux de son environnement.

Ce bulletin d'information est également, pour vous, l'occasion de nous faire part de vos interrogations et de nous signaler votre intérêt à participer à des temps de rencontre autour du projet, qui se dérouleront lorsque cela sera possible, dans le respect de règles sanitaires édictées par le gouvernement. Vous trouverez, joint à ce document, **un questionnaire prévu à cet effet à nous retourner par mail, voie postale ou à remplir sur le site internet du projet.**

Nous restons d'ici là à votre disposition, et nous vous remercions d'ores et déjà de l'intérêt que vous pourrez porter à ce projet.

Bonne lecture et à bientôt !

LE PROJET EN BREF



Plan de situation

Zone d'implantation potentielle

Commune de Cortrat
Département de Loiret (45)

Légende

- ZIP 500 m
- Limites communales

Échelle : 1:30 000

GWV, 19/05/2020

Sources : Orthophoto (Géoportail)

QUEL SITE POUR LE PROJET ÉOLIEN ?

Lors de l'identification d'un site, plusieurs contraintes s'imposent : éloignement à plus de 500m de toute habitation, respect de diverses servitudes techniques (aéronautique civile et militaire, conduite de gaz, faisceau hertzien...), prise en considération des espaces naturels réglementés ou des zones de protection du patrimoine. C'est en tenant compte de ces éléments que la zone d'études présentée ci-contre a pu être définie.

LE FINANCEMENT PARTICIPATIF EST-IL ENVISAGÉ ?

TOTAL Quadran aimerait donner la possibilité à ceux qui le souhaitent d'investir dans le parc éolien Énergie du Gâtinais et ainsi participer à la transition énergétique locale. Cette étape interviendra ultérieurement dans le développement du projet. Néanmoins, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes d'ores et déjà intéressé !



COMBIEN D'ÉOLIENNES SUR LA ZONE ?

La zone envisagée pourrait accueillir 5 à 7 machines selon les enjeux qui seront identifiés pendant la réalisation des études.

QUELLE SERA LA TAILLE DES MACHINES INSTALLÉES ?

Le gabarit d'une éolienne (hauteur du mât et taille des pales) ainsi que sa puissance doivent être adaptés aux enjeux et aux sensibilités du site afin d'exploiter au mieux le gisement de vent. À ce stade du projet, TOTAL Quadran envisage des éoliennes de 180 m à 200 m en bout de pale.

UN PROJET COHÉRENT AVEC LES OBJECTIFS DU TERRITOIRE

La région Centre-Val-de-Loire s'est fixé l'objectif fort d'installer une puissance électrique d'origine éolienne de 2600MW d'ici la fin de l'année 2020 afin d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le mix énergétique.

Or, au 31 décembre 2019, 1255MW de puissance éolienne étaient installés. Avec une puissance totale comprise entre 18 et 21,6 MW, ce projet contribuerait à l'atteinte des ambitions énergétiques du territoire en générant une production annuelle comprise entre 46800 et 56160 MWh. Il permettrait de couvrir la consommation énergétique d'environ 18600 à 22000 habitants (eau chaude sanitaire et chauffage compris), soit l'équivalent de 66% à 79% de la population de la Communauté de Communes de Carnaux et Forêt en Gâtinais (hors entreprises).

LES ÉTAPES DU DÉVELOPPEMENT ÉOLIEN

Le développement d'un projet éolien se fait sur un temps long. Une fois, un site d'étude identifié et avant de déposer un dossier de demande d'autorisation au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), plusieurs études, réalisées par

des bureaux d'étude indépendants, doivent être menées. L'objectif est de passer le territoire à la loupe afin d'identifier les enjeux écologiques, paysagers, acoustiques, techniques et humains présents : on parle de l' « état initial du site ».



Enviro
Scop

► Étude
paysagère

erea
INGENIERIE

► Études
acoustiques

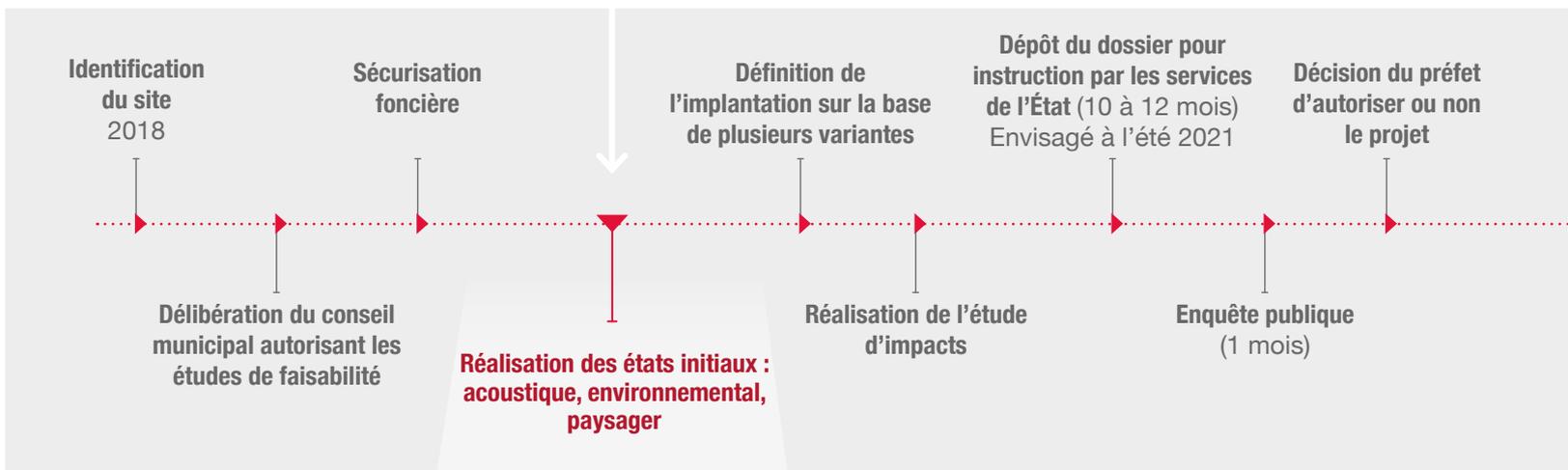
biotope

► Études
environnementales

ZOOM : La prise en compte de l'acoustique dans l'élaboration du projet

La réglementation française est une des plus strictes en la matière car elle se base sur la notion d'émergence sonore, c'est-à-dire le bruit qu'un parc éolien en fonctionnement a le droit d'ajouter au niveau sonore ambiant initial. Des seuils à ne pas dépasser sont fixés : une nouvelle installation ne doit pas provoquer une émergence sonore de plus de 5 décibels le jour et 2 la nuit.

Ainsi des mesures seront réalisées à l'automne depuis des habitations situées à proximité du projet à l'aide de sonomètres (micro). Par la suite, des simulations du parc en fonctionnement seront faites afin de s'assurer du bon respect des seuils réglementaires. Des vérifications seront effectuées à la mise en service du parc.



LE MÂT DE MESURE

Début 2020, un mât de mesure a été installé par TOTAL Quadran. D'une hauteur de 98 mètres de haut, il servira à analyser la force et l'orientation des vents en continu. Ces données permettront également d'affiner le choix du type de machine.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Un parc en exploitation engendre, chaque année, des retombées fiscales pour la commune d'accueil du projet, la communauté de communes, le département et la région.